

Septembre 2018

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue mardi le 4 septembre 2018 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 1809114

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron, APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 6 août 2018
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Soumissions pour l'installation de 2 nouvelles pompes à l'usine d'eau
- 6- Plan d'intervention pour les conduites d'égout
- 7- Soumissions pour les travaux d'asphaltage des routes municipales et du stationnement de l'Ôtel
- 8- Camping :
 - 1) Rencontre avec le Comité du camping
 - 2) Divers
- 9- Soumission pour la modification de la rampe d'accès de l'Église
- 10- Réaménagement du Parc municipal
- 11- Programmation du centenaire
- 12- Dérogation mineure du 4, rue de L'Église
- 13- Mise à jour du Plan d'action 2018-2020 de la Démarche MADA
- 14- Congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Montréal du 20 au 22 septembre
- 15- Contrat de location de terrain pour la chasse
- 16- Mandataire pour demander des soumissions au nom de la municipalité
- 17- Soumissions pour la collecte des matières résiduelles recyclables et non recyclables
- 18- Demandes de don et contribution financière
- 19- Informations & Correspondances
- 20- Varia :
 - 20.1 - Caméra pour la municipalité
 - 20.2 - Travaux d'urgence des conduites d'égout
- 21- Période de questions
- 22- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 6 août 2018 #1809115

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 août a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #1809116

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTE DES DÉBOURSÉS

Conseil Municipal	1 302,34 \$
9312-2844 Québec inc. - cueillette recyc. et vidanges	1 921,58 \$
Agropur - prod. laitiers dépanneur (6)	470,03 \$
Alain Robert - achats dépanneur	103,45 \$
BMR - clé coupée	7,94 \$

Boulangerie Boutin - pain dépanneur (8)	317,35 \$
Bureautique C.S - imprimante, papier hyg, & main camp. (2)	291,95 \$
Camping Québec - adhésion annuelle	417,91 \$
Canac - anneau, vis, éliminateur fournis	98,43 \$
Coop Ste-Justine - pièces conduites d'égouts	584,94 \$
Dicom - envoi analyse d'eau	29,27 \$
Distribution Carol Roussel- crème glacée dépan.	331,99 \$
Alain Duquet - braquette quai municipalité	511,87 \$
Eurofins - analyse d'eau	114,06 \$
Huot - pièces pour aqueduc	253,37 \$
Hydro Québec-éclairage des rues	234,95 \$
La Croix rouge - entente service aux sinistrés	160,00 \$
La glace Frontenac R.S. - sac glaçons	115,50 \$
Marché Ste-Lucie – essence, diesel, quinc. camping	206,83 \$
Marie-Claude Caron - achats dépanneur	84,10 \$
Martin Genest - ordinateur bureau municipal	380,00 \$
Marty - réparation laveuse camping	103,65 \$
Maurice Brousseau - couteau équipement	45,88 \$
MRC Montmagny -3e versement Quote-part	11 054,33 \$
MRC Montmagny- 3e vers. Parc des Appalaches	1 616,67 \$
Multi-Services - cadenas et clés descente à bateaux	416,50 \$
Municipalité de Ste-Apolline - publicité devis vidanges	46,20 \$
Municipalité de Saint-Fabien - service de container	776,88 \$
Nicole Gautreau -3 dépôts Saint-Just, frais permis bingo	67,15 \$
Pierre Lapointe - cadre pour bureau municipal	91,98 \$
Pose café l'Authentique - location machine et café camping	95,00 \$
Raymond, Chabot, Grant, Thornton - audit Recyc-Québec	994,53 \$
Régie de gestion de la Mauricie - enfouissement juillet	667,54 \$
Régie L'islet- Montmagny - transport vidanges juillet	384,45 \$
Roger Laverdière - frais de déplacement	73,80 \$
Sogetel - camping accueil	167,44 \$
Sogetel - bureau mun., poste chloration, salle, 'Lôtel	469,38 \$
Shaw direct - télévisions chalets camping	100,83 \$
TOTAL	25 110,07 \$

Dépenses L'Ôtel

Groupement forestier - plants reboisés	121,59 \$
Hydro l'Ôtel	346,05 \$
Mélanie Gendreau - ferme du 22 septembre	20,00 \$
Pic Blanc Band - orchestre du 22 septembre	1 650,00 \$
TOTAL	2 137,64 \$

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en août 2018 pour un montant de 14 666.68 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Soumissions pour l'installation de 2 nouvelles pompes à l'usine d'eau #1809117

Étant donné que les deux pompes doseuses à l'usine d'eau sont à changer et que ces travaux seront remboursés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) ;

Étant donné que la municipalité a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture de deux pompes doseuses à l'usine d'eau :

SM-eau-Expert inc.	5 005.50 \$ installation incluse plus taxes
Pumpaction	5 337.00 \$ installation non comprise plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité accepte la soumission de SM-eau-Expert inc. au montant de 5 005.50 \$ plus taxes pour la fourniture et l'installation de deux nouvelles pompes doseuses à l'usine d'eau.

6- Plan d'intervention pour les conduites d'égout

Une rencontre a eu lieu avec la firme WSP pour la réalisation de Plan d'intervention de nos conduites sanitaires tel que requis par le Ministère de Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Le plan devrait être terminé dans le courant du mois de septembre pour présentation et adoption au prochain conseil avant d'être envoyé au MAMOT.

7- Soumissions pour les travaux d'asphaltage des routes municipales et du stationnement de l'Ôtel

Ce point est reporté à la prochaine séance.

8- Camping

Une pétition signée par 47 personnes a été remise au conseil concernant l'augmentation des terrains saisonniers pour l'année 2019.

1- Rencontre avec le Comité du camping

Une rencontre avec le Comité du camping aura lieu dimanche, le 23 septembre à 10h00.

2- Saisonniers qui n'ont pas encore payés leurs terrains pour la saison 2018

Une lettre recommandée sera envoyée aux saisonniers qui ont un solde impayé sur leur terrain pour la saison 2018, s'il y a lieu.

9- Soumission pour la modification de la rampe d'accès de l'Église

La municipalité a reçu une soumission pour la modification de la rampe d'accès de l'Église qui n'est pas sécuritaire l'hiver dû à l'accumulation de neige et à l'absence d'un toit protecteur. Avant d'entreprendre des travaux, la municipalité devra vendre la rampe existante.

10- Réaménagement du Parc municipal

La municipalité a reçu la confirmation du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que la demande de subvention PIQM MADA (Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés) de 100 000 \$ est accordée pour le réaménagement du Parc municipal.

Lors de la mise en place de la démarche Municipalité amie des aînés de la municipalité, les aînés avaient souhaité que le parc soit réorganisé et orienté vers une vocation intergénérationnelle et qu'il soit plus attractif.

De plus en février dernier, la municipalité a reçu une subvention de 37 060 \$ du Fonds pour l'accessibilité du Gouvernement fédéral pour le nivelage du terrain du parc, les sentiers et l'ajout d'une toilette pour personnes à mobilité réduite au Chalet des loisirs. Tous ces travaux devraient se réaliser dans le courant du mois d'octobre.

11- Programmation du centenaire

Le comité du centenaire a remis la Programmation du centenaire à la municipalité pour approbation. Le conseil a reçu en pré-réunion à 18h00, Myriane Caron du Comité de l'Ôtel ainsi que Pierre Bossé du Comité du centenaire concernant l'ajout d'un tournoi de balles à la programmation des festivités et l'emplacement du chapiteau.

Le conseil n'a pas pris de décision et ce point est reporté à la prochaine séance.

12- Dérogation mineure du 4, rue de L'Église #1809118

Suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) Lac-Frontière,

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité accepte la dérogation mineure du 4, rue de L'Église afin de permettre la transformation de la résidence unifamiliale isolée existante en bâtiment accessoire de type garage privé ayant une superficie de **68.08 mètres carrés** lorsque la réglementation municipale autorise, pour un garage privé situé à l'intérieur du périmètre urbain, une superficie maximale de **28,28 mètres carrés** soit 50% de la superficie du bâtiment principal (2, rue de l'Église) étant donné qu'il est implanté dans la cour latérale du bâtiment principal.

Cette dérogation est conditionnelle aux spécifications suivantes :

- 1) Après la réforme cadastrale, les deux (2) lots (2, rue de l'Église et 4, rue de l'Église) seront annexés ensemble et formeront qu'un (1) seul lot distinct;
- 2) Le bâtiment accessoire projeté devra servir **uniquement** à remiser les véhicules-moteurs **non commerciaux** destinés à l'**usage personnel** des occupants du bâtiment principal et **ne pouvant être utilisés comme moyen de profit, d'affaires ou de subsistance**;

- 3) Le bâtiment accessoire ne pourra pas servir à loger des personnes sur une base temporaire ou permanente;
- 4) Le propriétaire devra faire l'ajout, aux endroits manquants, d'un revêtement extérieur en clabord de vinyle blanc tel qu'existant sur l'ensemble du bâtiment.

13- Mise à jour du Plan d'action 2018-2020 de la Démarche MADA #1809119

Étant donné que les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de notre municipalité;

Étant donné que la municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser un vieillissement actif;

Étant donné que le comité de pilotage local MADA s'est rencontré à plusieurs reprises dans la dernière année et qu'une consultation publique a eu lieu avec une coordination effectuée par la MRC de Montmagny ;

Étant donné que la mise à jour du Plan d'action 2018-2020 de la politique des aînés de la municipalité de Lac-Frontière a été réalisée ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Martin Fournier,

APPUYÉ PAR par Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité de Lac-Frontière adopte la mise à jour de son Plan d'action 2018-2020 de sa démarche Municipalité amie des aînés (MADA) qui a été mise en place par le comité de pilotage local MADA avec une coordination effectuée par la MRC de Montmagny.

Que le plan d'action sera publié sur le site internet de la municipalité.

14- Congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Montréal du 20 au 22 septembre #1809120

Étant donné que le congrès de la Fédération québécoise des municipalités FQM se tiendra à Montréal du 20 au 22 septembre prochains et que le maire, Alain Robert participera à ce congrès ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Serge Blais ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement, s'il y a lieu, soient remboursés.

15- Contrat de location de terrain pour la chasse #1809121

Étant donné que la municipalité a reçu une demande pour la location de son terrain situé sur une partie du lot 26 et une partie du lot 27 du rang 9 du Canton Talon, pour la chasse au montant de 1 000 \$ taxes incluses ;

Étant donné que la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a formulé des commentaires concernant le contrat de location et a recommandé une modification à la clause sur la responsabilité civile des locataires (chasseurs) ainsi que l'installation d'enseignes indiquant que des chasseurs sont à l'affut ;

Étant donné qu'un contrat de location de chasse a été rédigé et déposé au conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Que la municipalité de Lac-Frontière loue le terrain décrit ci-haut pour la chasse au montant de 1 000 \$ taxes incluses et que le maire, Alain Robert et la directrice générale, Nicole Gautreau soient mandatés pour signer au nom de la municipalité le contrat de chasse d'une durée de 1 an avec option de renouvellement.

Que deux enseignes seront installées indiquant que des chasseurs sont à l'affut et qu'une autorisation municipale est obligatoire pour chasser.

16- Mandataire pour demander des soumissions au nom de la municipalité #1809122

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Que le maire, Alain Robert soit mandaté à travailler conjointement avec la directrice générale pour la préparation de devis et la demande de soumissions pour les projets de la municipalité.

17- Soumissions pour la collecte des matières résiduelles recyclables et non recyclables 2019-2021 #1809123

Étant donné que deux entreprises ont déposé des soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables pour les municipalités de Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Just-de Bretenière et Lac-Frontière pour les années 2019, 2020 et 2021 avec possibilité de deux ans optionnels soit 2022 et 2023 ;

Étant donné que le total des soumissions pour les cinq municipalités, pour chaque entreprise est de :

Les concassés du Cap inc	616 258.57 \$
9312-2844 Québec inc.	664 578.85 \$

En conséquence, il est **IL EST PROPOSÉ PAR** Martin Fournier,
APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron **ET UNANIMEMENT RÉSOLU** par les conseillers

D'accepter le plus bas soumissionnaire soit l'entreprise Les concassés du Cap inc. au montant de 616 258.57 \$ pour les années 2019, 2020 et 2021 pour les cinq municipalités.

Que la part de notre municipalité est répartie comme suit pour un total de 57 786,07 \$ plus les taxes applicables :

Année	Cueillette	Transport vidanges	Transport recyclage
2019	13 213,20 \$	3 246,00 \$	2 442,00 \$
2020	13 477,46 \$	3 300,10 \$	2 482,70 \$
2021	13 747,01 \$	3 354,20 \$	2 523,40 \$

Que le maire, Alain Robert et la directrice générale, Nicole Gautreau soient mandatés pour signer au nom de la municipalité le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables pour les années 2019, 2020 et 2021 entre Les concassés du Cap inc. et la municipalité.

18- Demandes de don et contribution financière

Aucune demande

19- Informations & Correspondances

La municipalité a reçu :

- Une invitation au Congrès de l'Association québécoise d'urbanisme.
- Une lettre d'un citoyen concernant la réglementation de la municipalité sur les plantes envahissantes dont la Renouée du Japon.
- Une invitation au lancement de la Programmation éducative de l'École de Sainte-Lucie, le 5 septembre au gymnase de l'École de Sainte-Lucie.
- Un courriel du Domaine hydrique du Ministère de l'environnement concernant le suivi d'un dossier d'une demande d'octroi de droit de la municipalité.
- Une lettre de remerciement du Comité des loisirs du camping pour la contribution de 100 \$ de la municipalité aux feux d'artifice de la fête du Canada.

20- Varia

20.1- Caméra pour la municipalité #1809124

Étant donné que la municipalité ne possède pas de caméra et qu'il est parfois nécessaire de prendre en photos différents travaux effectués ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe **ET UNANIMEMENT RÉSOLU** par les conseillers

Qu'une caméra soit achetée pour la municipalité au montant d'environ 300 \$ plus les taxes.

20.2 - Travaux d'urgence des conduites d'égout #1809125

Étant donné que la municipalité a procédé à l'inspection par caméra télévisuelle des conduites d'égout par la firme VÉOLIA en juin dernier ;

Étant donné que la firme Véolia a remarqué que des travaux assez urgents sur les conduites d'égout devaient être réalisés ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe **ET UNANIMEMENT RÉSOLU** par les conseillers

Que la municipalité effectue les réparations urgentes sur les conduites sanitaires telles que spécifiées par la firme Véolia.

21- Période de questions

Il y a eu les discussions suivantes concernant :

- le quai installé à la descente de bateaux de la rue du Lac Nord
- les démarches à entreprendre pour stabiliser le niveau du lac

- le nettoyage et les tarifs pour les bateaux des visiteurs au camping
- les dimensions des cabanons du camping

22- Levée de l'assemblée #1809126

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h51.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Alain Robert, maire

Nicole Gautreau, directrice générale